



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****Soixante-deuxième réunion**

Genève, 11 juillet 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième réunion**

qui aura lieu au Palais des Nations, à Genève, à 15 heures, dans la salle V

1. Adoption de l'ordre du jour.

Partie formelle

2. Décision sur la reconduction du mandat des organes subsidiaires de la CEE.
3. Décision sur les questions relatives au Comité des transports intérieurs:
 - a) Création d'un groupe d'experts de la sécurité aux passages à niveau;
 - b) Création d'un groupe d'experts de la signalisation routière.
4. Décision relative au Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU): approbation de la structure, du mandat, du cahier des charges et des procédures du CEFACT-ONU (Révision 5).

Partie informelle

5. Nouveaux développements importants: briefing du Secrétaire exécutif.
6. Activités de coopération technique de la CEE en 2012: Rapport annuel (suite).
7. Information concernant la création éventuelle d'un groupe intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention-cadre sur le logement durable dans la région de la CEE.
8. Questions diverses.
 - a) Spécifications relatives à l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (UNFC-2009).
 - b) Point sur un accord contraignant sur les forêts présenté par la Suisse.